



Argelès-sur-Mer victime des inondations

Pages 2 et 3



Inondations

« En 40 ans, on n'a jamais vu ça ».

Page 3

Travaux

L'actu des chantiers.

Pages 4-5

Du nouveau dans les transports

Page 6

Urbanisme

Le plan local d'urbanisme est lancé.

Page 7

Rétrospective

Les temps forts de l'année 2014.....

Pages 8-9

Vie municipale

Les dossiers du conseil municipal.....

Page 10

Reprise du recensement

le 15 janvier.....

Page 11

Animations

« Concerto pour drôles d'oiseaux » à l'espace Liberté

Page 12

« Musicales » : pour toutes les oreilles.....

Page 13

Zooms

Retours sur l'actualité.

Pages 14-15

Agenda

Noël en fête.....

Page 16



Papier recyclé

Directeur de la publication

Pierre Aylagas,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 34 58

www.argeles-sur-mer.com

Rédaction et Maquette

Frédéric Hédelin.

Service Communication.

Crédits photographiques

Service Communication.

Imprimerie

Imprimerie Salvador
(Elne) Papier 100% recyclé.



La solidarité contre la désolation

Argelès-sur-Mer a certainement vécu une des pages les plus traumatisantes de son histoire au cours de la nuit du 29 au 30 novembre.

Suite aux pluies diluviennes qui se sont abattues sur les Pyrénées-Orientales et l'Aude, la Massane s'est transformée en un torrent qui a semé la désolation dans une partie du village.

Le reste du territoire n'a pas été épargné. Le littoral et le massif des Albères ont également payé un lourd tribut à cet épisode météorologique d'une violence exceptionnelle.

Les dégâts matériels ont été considérables. Certains Argelésiens ont tout perdu. Ils ont vu les fruits d'une existence emportés par les flots en une poignée de minutes. Ceux qui n'ont pas subi les foudres de la nature, qui possèdent encore leur toit, leur véhicule, ne ressentiront jamais cet accablant qui écrase les sinistrés.

Certes, en guise de prévention, la Ville a déployé à temps les aquabarrières et a activé les pompes. Ensuite, elle a rapidement mis en place un point information de crise puis une cellule sociale. De concert avec le corps des sapeurs-pompiers, elle a coordonné les secours qui, je l'assure, ont réalisé un travail exemplaire. Mais, bien sûr, ces mesures paraîtront toujours dérisoires au regard du désarroi des victimes.

Par contre, en pareille circonstance, un seul baume peut atténuer la souffrance : la solidarité. Celle dont doivent faire preuve les voisins, les amis, la famille, mais également les institutions, notre commune.

Seul motif de soulagement durant ce sombre week-end : aucune perte humaine n'est à déplorer.

Enfin, j'adresse mes sincères remerciements à tous ceux qui se sont mobilisés dès les premières heures : l'ensemble des services municipaux et communautaires, le corps des sapeurs-pompiers, la sécurité civile, la section d'intervention humanitaire, les dizaines d'Argelésiens et de personnes originaires du département et d'ailleurs qui ont spontanément donné de leur temps et de leur énergie pour supporter les moins chanceux.

Tous sont des exemples à suivre.

Pierre Aylagas
Maire d'Argelès-sur-Mer
Député des Pyrénées-Orientales

« En 40 ans, on n'a jamais vu ça »

Les inondations survenues au cours de la nuit du 29 au 30 novembre 2014 resteront durablement gravées dans la mémoire des Argelésiens. Retour sur ces heures dantesques.



Certes, depuis le 28 novembre, la pluie tombe à seaux sur les Pyrénées-Orientales et l'Aude, deux départements immédiatement classés en vigilance orange puis rouge. Mais personne n'envisage qu'un tel déluge entraînera des conséquences encore plus dramatiques que celles de la tempête de décembre 1999.

4 heures : la Massane déborde

C'est sans compter la puissance de la Massane. Déboulant des Albères, elle se métamorphose en torrent, jusqu'à se sentir à l'étroit dans un lit qu'elle quitte vers 4 heures du matin avec une violence rarement connue. Le lendemain, des sinistrés déclareront : « *En 40 ans, on n'a jamais vu ça* ». La partie basse du village est prise d'assaut par un cours d'eau incontrôlable. Maisons et rues noyées dans l'eau et la boue, plusieurs dizaines de voitures emportées : de

nombreux Argelésiens voient, impuissants, leur vie bouleversée en quelques minutes. Cette fois-ci, les aquabarrières posées au niveau des passages à gué, dispositif dont l'efficacité a été prouvée lors des épisodes pluvieux précédents, ne peuvent empêcher le pire. Les trois pompes mises en action tournent à plein régime, une quatrième complète rapidement ce dispositif maintes fois utilisé avec succès. En vain. Cette nuit-là, comme plusieurs cours d'eau du département, la Massane aura le dernier mot.

Tout le territoire est touché

Même désolation sur l'ensemble du territoire argelésien, notamment sur le littoral qui est pris en tenaille par la pluie et les assauts de la mer : sentier littoral écroulé sur une longueur de sept mètres, accès à la plage de l'Ouille saccagé par les flots et le Ravaner... Les Albères ne sont pas non plus épargnées avec notamment les pistes rendues quasiment impraticables à cause du ravinement provoqué par les pluies diluviennes.

Les secours s'organisent

Sous la coordination de la Ville et du corps des sapeurs-pompiers, les services municipaux et communautaires, la sécurité civile et la section d'intervention humanitaire d'Argelès-sur-Mer (SIHA) sont immédiatement sur le pied de guerre.

La prise en charge des sinistrés ainsi que les opérations de nettoyage des rues et des habitations débutent avant l'aube.

Au fil des heures, le dispositif est renforcé

par de nombreux bénévoles, une cinquantaine de membres de l'UISC (unité d'intervention de la sécurité civile) de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir) et deux unités de CCF (camions citerne feux de forêt - huit personnes au total) de Céret.

Dès le dimanche, des réunions de coordination quotidiennes réunissent les acteurs impliqués dans la gestion de cette situation exceptionnelle. Elles permettent d'optimiser sensiblement le travail sur le terrain et de tirer un premier bilan de la situation.

Par ailleurs, un point information de crise accueille le public à l'Hôtel de Ville. Son rôle principal : répertorier les sinistres sur les résidences principales et secondaires, sur les entreprises, les véhicules, etc.

Une cellule sociale prend quant à elle le relais auprès des personnes en situation de grande difficulté matérielle et de détresse morale. Dans le même temps, les Argelésiens privés de toit sont pris en charge au camping municipal Le Roussillonnais et à l'hôtel Acajou.

Le retour à la normale est progressif

Dès le 1^{er} décembre, tous les établissements scolaires sont rouverts et les transports reprennent leurs rotations. La crèche accueille à nouveau les enfants le 4 décembre.

Les stigmates des inondations sont progressivement effacés, mais la douleur subsistera encore trop longtemps chez les sinistrés.

Les intempéries en chiffres

230. Le nombre de millimètres d'eau tombés en deux jours sur le littoral (contre 370 mm cumulés les dix premiers mois de l'année).

404. Le nombre de millimètres d'eau tombés en trois jours sur la Massane

400. Le nombre de sinistrés pris en charge par la cellule de crise et la cellule sociale.

200. Le nombre de véhicules emportés ou lourdement dégradés par les flots.

L'actualité des chantiers

Les travaux en cours

Route de Taxo à la Mer : le chantier touche à sa fin

Le réaménagement de la route de Taxo à la Mer se poursuit avec la cinquième tranche de travaux entre les campings Le Pearl et Les Cèdres.

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de ceux réalisés les années précédentes : enfouissement des réseaux, prolongation de la piste cyclable, pose d'un nouveau revêtement et d'un éclairage encastré.

L'aménagement sera achevé en avril 2015. L'axe, voué à être très fréquenté de par la proximité du futur lycée Christian-Bourquin, sera parfaitement embelli et sécurisé.



Aire de jeux de la Massane

La Ville vient d'engager la réhabilitation totale de cet espace qui couvre une superficie de 800 m². Elle est en train d'y installer 8 nouveaux jeux. A terme, l'aire de jeux, qui sera la plus importante de la commune, sera clôturée. Des sièges y seront fixés au sol.

Le conseil municipal des enfants, plusieurs citoyens et enseignants ont participé à ce projet.



Les travaux achevés

Escalier au bout de la rue des Cyprès

Ce nouveau cheminement permet de relier en toute sécurité le quartier Saint-Pierre et le village. Il est utilisable uniquement durant les périodes sèches. Une barrière interdira son accès en cas de forte pluie ou d'inondation.



Les travaux en cours

Giratoire d'Arrivée à la Mer



Les travaux ont débuté en octobre avec la mise en place des réseaux gaz et électricité. Puis le site a été nettoyé : arrachage des arbres, pose du mobilier urbain, terrassement.

Par ailleurs, la Ville, en concertation avec les commerçants et les riverains, a élaboré une charte architecturale pour les terrasses situées à proximité de la place.

Les travaux en cours (suite)



Travaux ERDF en centre-ville

Ils visent plusieurs objectifs : le remplacement des câbles sous-dimensionnés ; le maillage du réseau haute tension des transformateurs du centre-ville (au niveau de Buisson, Gambetta, et de la Maison Do où sera installé un nouveau transformateur).

Le calendrier de l'intervention à partir de décembre :

Ce mois-ci : transformateur de la place Gambetta - boulevard Herriot jusqu'à l'avenue du 8 Mai ;

1^{er} trimestre 2015, phase 1 : départ du poste de transformation de la place Gambetta - rue de la Gendarmerie - rue Victor Hugo - réseau aérien de la route Nationale.

En savoir plus sur les axes concernés : 04 68 95 34 23



Aménagement de la piscine communautaire
(maîtrise d'ouvrage : communauté de communes)



Réhabilitation du collège des Albères
(maîtrise d'ouvrage : conseil général)



Construction du lycée Christian-Bourquin
(maîtrise d'ouvrage : conseil régional)

Prochainement, travaux à la déchetterie

Après les déchetteries de Laroque-des-Albères et de Cosprons (Port-Vendres), ce sera dès janvier au tour de la déchetterie d'Argelès-sur-Mer d'être en travaux.

Ces derniers consistent en la mise en conformité des lieux : sécurisation de l'accès aux bennes (mise en place de barrières de sécurité), mise en place d'un pont pour la pesée des déchets, amélioration de l'accès dans chacune des trois déchetteries.

Par ailleurs, un système de récupération et de traitement des eaux pluviales sera installé. Ce système permettra d'éviter le rejet d'eaux polluées dans le milieu naturel.

Les travaux dureront près de 3 mois. Ils pourront impacter les espaces et les créneaux horaires d'ouverture. Toutes les infos seront affichées sur place (ou téléphoner au 04 68 81 01 07) et consultables sur le site internet de la communauté de communes : www.cc-alberes-cote-vermeille.fr

La communauté de communes équipera également les déchetteries de filets anti envois d'une hauteur de 6 mètres qui permettront d'éviter la pollution accidentelle par les déchets légers.

A travers ce projet, l'intercommunalité a su trouver des solutions pour faire de ces lieux de collecte de déchets, des sites respectueux de l'environnement tout en améliorant l'accessibilité des usagers.



Du nouveau dans les transports

A partir du 3 janvier prochain et jusqu'à la fin mars, sur l'initiative de la municipalité, les transports urbains seront assurés par le conseil général et son bus à un euro. Explications.

Une directive nationale sur les transports urbains vient de faire l'objet d'un sensible durcissement. Conséquence directe de cette décision : le TAM que les Argelésiens avaient l'habitude de prendre gratuitement en dehors de la saison touristique ne pourra plus assurer son rôle de transport en commun. A partir du 3 janvier, il sera obligé de se cantonner à sa vocation de petit train touristique.

Un service de transport municipal

Suite à ce bouleversement - vécu par de nombreuses communes - la Ville d'Argelès-sur-Mer a tenu à organiser son propre service de transport et assurer une continuité dans ce domaine.

Elle a tout d'abord lancé un appel d'offres pour choisir le meilleur prestataire en matière de transport urbain. Le conseil général a été retenu au terme de la procédure.

Dès le 3 janvier, la ligne 414

Dès le 3 janvier, un bus à un euro assurera la ligne 414 qui sillonnera la ville en empruntant des circuits mieux adaptés aux attentes des usagers.

Certes, le service n'est plus gratuit, mais moyennant une somme très modique et selon la formule de paiement choisie (1 euro le trajet ; abonnement hebdomadaire de 8 euros ; abonnement mensuel de 30 euros), l'usager pourra également circuler sur l'ensemble du réseau départemental sans déboursier le moindre centime supplémentaire.

4 rotations quotidiennes

Le rythme actuel de 4 rotations quotidiennes (deux le matin et autant l'après-midi) sera maintenu du lundi au samedi. Le bus de la ligne 414 sera reconnaissable grâce au logo d'Argelès-sur-Mer apposé sur sa carrosserie. Les arrêts seront clairement signalés.

Les plaquettes horaires seront quant à elles disponibles dans tous les lieux publics, aux arrêts, et téléchargeables sur le site Internet municipal : www.ardeles-sur-mer.com.

Infos. 04 68 95 34 58



Plage vers village - Du lundi au samedi

Le Racou	09:15	11:15	14:00	17:00
Port	09:18	11:18	14:03	17:03
Rd-pt Limouzy	09:19	11:19	14:04	17:04
Rd-pt de l'Arrivée				
Rd-pt de l'Ordre national du Mérite	09:22	11:22	14:07	17:07
Rd-pt des Médailles militaires				
Rd-pt de la Légion d'Honneur	09:24	11:24	14:09	17:09
Rd-pt du 19 Mars				
Lotissement Belvédère	09:28	11:28	14:13	17:13
Mas Botte				
Place Gambetta	09:31	11:31	14:16	17:16
Pôle sportif				
Espace Jean Carrère	09:35	11:35	14:20	17:20
Rond-point de Pujol				
Hôtel de ville	09:39	11:39	14:24	17:24
Montgat				
Espace Waldeck-Rousseau	09:44	11:44	14:29	17:29
Laboratoire d'analyses				
Lycée Christian Bourquin	09:49	11:49	14:34	17:34

Village vers plage - Du lundi au samedi

Lycée Christian Bourquin	08:45	10:45	13:30	16:30
Laboratoire d'analyses				
Espace Waldeck-Rousseau	08:50	10:50	13:35	16:35
Montgat				
Route Nationale	08:56	10:56	13:41	16:41
Mas Botte				
Lotissement Belvédère	08:58	10:58	13:43	16:43
Rd-pt du 19 Mars				
Rd-pt de la Légion d'Honneur	09:02	11:02	13:47	16:47
Rd-pt des Médailles militaires				
Rd-pt de l'Ordre national du Mérite	09:04	11:04	13:49	16:49
Rd-pt de l'Arrivée				
Rd-pt Can Limouzy	09:07	11:07	13:52	16:52
Port				
Le Racou	09:11	11:11	13:56	16:56

Le Plan local d'urbanisme est lancé

Ce document d'urbanisme définit le nouveau visage de la ville pour les prochaines décennies. Il devrait être adopté durant le premier semestre 2016.



Photo F. Hédelin

Pour rappel, le Plan local d'urbanisme (PLU) succède au Plan d'occupation des sols (POS). Cet outil de planification permet de définir les conditions de développement et d'urbanisation du territoire sur un long terme. Il s'appuie également sur le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui permet de définir les orientations d'aménagement et de zonage. Enfin, il doit respecter les orientations générales du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) Littoral Sud qui donne un cadre général au développement de l'urbanisation à l'échelle intercommunale.

Le PLU a été officiellement lancé à Argelès-sur-Mer en mai 2013. Il devrait être adopté en mars 2016.

Le PLU : horizon 2025

A Argelès-sur-Mer, un diagnostic du territoire ainsi que l'amorce du projet d'aménagement et de développement durable, établi par les

bureaux d'études Citadia Conseil et Even Conseil, a marqué la première étape de la démarche.

Il a été présenté au public le 20 octobre, à la salle Waldeck-Rousseau, en présence de plus de 200 personnes.

« Une véritable révision »

Ce soir-là, en guise de préambule, Pierre Aylagas a exposé le contexte. « Argelès-sur-Mer a un POS qui date de 1995. Depuis, il a fait l'objet de plusieurs modifications et de révisions simplifiées. L'année dernière, une véritable révision a été lancée. La réunion d'aujourd'hui représente une simple étape. Ici, la question que nous devons tous nous poser est la suivante : Que voulons-nous pour Argelès-sur-Mer dans 5, 10, 15 ans ? »

Un membre de Citadia Conseil a ensuite réalisé une présentation très détaillée du diagnostic. Les premières orientations du Projet d'aménagement et de développement dura-

ble définies par la commune ont également été présentées autour de 4 axes : « Argelès, ville attractive, intergénérationnelle » ; « Argelès, capitale économique du territoire » ; « Argelès, ville dotée d'équipements publics modernes » ; « Argelès, ville naturelle et patrimoniale ».

Cette présentation a été suivie d'un échange avec le public.

Les prochaines étapes de la procédure

- Jusqu'en juin 2015 : poursuite de la concertation.
 - Juin 2015 : début de la phase de formalisation avec, à son terme, l'élaboration d'un projet de PLU (règlement, zonage, orientations d'aménagement). Ce premier document donnera lieu à une consultation des personnes publiques associées : Etat, conseil régional, conseil général, etc.
 - Fin 2015 : enquête publique. Durant un mois, les Argelésiens pourront transmettre leurs observations aux commissaires enquêteurs qui les recevront à l'Hôtel de Ville.
 - Début 2016 : adoption du PLU par le conseil municipal.
- Infos. 04 68 95 34 38

Comment s'informer ?

Le diagnostic complet est en libre consultation au service Urbanisme, à l'Hôtel de Ville. Par ailleurs, une exposition sur le Plan local d'urbanisme est affichée pendant toute la période de concertation en salle des mariages, toujours à l'Hôtel de Ville.

Un cahier de recommandations est également mis à la disposition du public au service urbanisme.

Enfin, il est possible de s'exprimer sur le projet de PLU par courriel sur l'adresse : plu@ville-argellessurmer.fr

Les temps forts de l'année 2014

JANVIER

Le lycée Christian-Bourquin (ex Emile-Combes) sort de terre

Difficile pour les automobilistes empruntant la RD 914 de ne pas apercevoir au niveau de Taxo ce chantier, le plus important de la ville d'Argelès-sur-Mer.

Depuis la pose de la première pierre en décembre 2013, les travaux dirigés par le conseil régional avancent sans accroc. Pour sa part, la Ville prend à sa charge la construction du gymnase. Les premiers élèves seront accueillis en septembre prochain. Les jeunes Argelésiens pourront alors suivre une scolarité continue de l'école maternelle jusqu'à la fin du secondaire - et même certains BTS - sans quitter leur ville.



JUILLET

Argelès-sur-Mer est classée Station de tourisme

C'est la première cité balnéaire des Pyrénées-Orientales à recevoir cette reconnaissance.

Cette consécration récompense la Ville et l'office municipal de tourisme pour la qualité des services et des équipements proposés. Outre le gage de qualité supérieure conféré par le classement, ce dernier entraîne une augmentation sensible de la dotation globale de fonctionnement délivrée par l'Etat à la ville : une source de revenus non négligeable.

FEVRIER

Le Mémorial du camp est inauguré

Situé à Valmy, le lieu est consacré à l'intermément de 200 000 républicains ayant fui le Franquisme en 1939. Le 21 février, plusieurs centaines de personnes assistent à son inauguration. Ce site est le point d'orgue du travail de mémoire initié à Argelès-sur-Mer depuis une quinzaine d'années. Il rappelle également que la Ville n'oublie pas son Histoire, aussi douloureuse soit-elle. Depuis cette date, le Mémorial connaît une affluence record, avec des visiteurs de passage dans la région, pour certains originaires d'Amérique du Sud.



AOÛT

La révolution du 15 août et la fête au village

Le traditionnel concert géant du 15 août cède la place à Argilarium, une parade déambulatoire exceptionnelle qui investit la ville. Le pari est gagné : plusieurs milliers de spectateurs répondent présent à cet événement.

Toujours durant l'été, plus discrets mais tout aussi réussis : Les Mardis du Village organisés chaque semaine par l'association des commerçants du village et l'office municipal d'animation. Cette animation musicale tout public dynamise le village en soirée, période durant laquelle les touristes délaissent ce secteur au profit du bord de mer.

MARS

Un troisième mandat pour Pierre Aylagas

Comme en 2001, comme en 2008, il n'aura fallu qu'un seul tour de scrutin au maire en place pour être reconduit. Le 23 mars, les Argelésiens accordent leur confiance à la liste « Pour Argelès-sur-Mer avec Pierre Aylagas et son équipe ». Celle-ci recueille 57,40% des suffrages face à trois autres listes. Elle occupe 24 des 29 sièges du nouveau conseil municipal qui, lui, compte 13 nouveaux membres.



SEPTEMBRE

La réserve naturelle du Mas Larriou souffle ses trente bougies

Créée en 1984, elle fait partie, avec la forêt de la Massane, des deux réserves naturelles du territoire argelésien. Elle est réputée pour la diversité et la richesse de sa faune et de sa flore. Pour son trentième anniversaire, l'équipe gestionnaire propose au grand public durant tout le mois une exposition à la médiathèque Jean-Ferrat et une conférence. L'exposition est ensuite accrochée au collège des Albères puis à Toulouges, au parc de Clairfont : l'occasion de sensibiliser les jeunes et le grand public sur cet espace exceptionnel.

AVRIL

La ville change

Reprise de la saison touristique oblige, les travaux marquent une pause jusqu'en octobre. De nombreux chantiers sont achevés : la restructuration du giratoire d'arrivée à la mer ; la quatrième portion de la route de Taxo à la Mer ; l'embellissement et la sécurisation du Racou ; le premier tronçon de la rue des Trabucaires ; les requalifications du quartier Saint-Pierre et du chemin de Valbonne.



OCTOBRE

La concertation reste une priorité

Moments incontournables de la vie locale, les réunions de secteur symbolisent un des axes forts de la politique de la municipalité d'Argelès-sur-Mer : informer et rester en permanence à l'écoute des Argelésiens. Elles sont organisées pour chacun des secteurs de la Ville : trois à la plage en fin de printemps, avant l'été ; quatre au village en octobre et novembre. Au programme ; une présentation des réalisations finalisées et des projets de l'année à venir ; échange avec le public.

Autre temps fort de concertation : la réunion sur le Plan local d'urbanisme, le 20 octobre à l'espace Waldeck-Rousseau.

MAI

Tout le monde sort !

Avec le retour des beaux jours, les animations prennent leurs « quartiers d'été ». Parmi elles : l'exposition Enfants de la Mer sur la Promenade du front de mer. Par ailleurs, Argelès-sur-Mer est la première station du littoral à relancer la surveillance de la baignade. Profitant de cette dynamique festive, le début de la haute saison ne décevra pas : Total Festum puis le festival Les Déferlantes se solderont à leur tour par des succès.



NOVEMBRE

La cantine Curie-Pasteur ouvre

Les délais ont été respectés : le 3 novembre, à la rentrée des vacances de Toussaint, les élèves demi-pensionnaires de l'école Curie-Pasteur intègrent les locaux flambant neufs du nouveau restaurant scolaire. Désormais, ils déjeunent sur place : un changement synonyme de temps 100% consacré au repas en toute sérénité, sans obligation de déplacement !

Situé dans l'enceinte de l'établissement, le bâtiment moderne et fonctionnel accueille également une salle de musique et deux salles multiactivités au rez-de-chaussée, une salle de motricité et une salle à usage sportif à l'étage. Toutes sont utilisées sur les temps scolaire et périscolaire.

JUIN

Bienvenue aux nouveaux Argelésiens

Le 6 juin, l'équipe municipale, les services de la Ville et de la communauté de communes, les associations et les producteurs locaux accueillent à Valmy près de 180 nouveaux arrivants. L'occasion pour le maire de rappeler à ceux qui ont posé leurs valises à Argelès-sur-Mer durant l'année écoulée qu'ils « font partie d'une famille » et que « les portes de la vie citoyenne sont ouvertes à tous. Nous [la Ville] encourageons le dialogue, nous développons la démocratie locale ».



DECEMBRE

Des fonds d'aide pour les commerçants

Afin de soutenir l'activité commerciale du centre du village, la municipalité a demandé et obtenu de l'Etat l'attribution de fonds Fisac (la signature est intervenue à l'Hôtel de Ville le 24 novembre).

Ces Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce contribueront à la redynamisation, l'embellissement, la sécurisation du centre ville.

Les conditions d'accès aux commerces pour les personnes à mobilité réduite seront sensiblement améliorées.

L'opération durera trois années. Au cours de cette période, la municipalité et l'Etat attribueront chacun 57 000 euros (total : 114 000 euros).

Les dossiers du conseil municipal

Les derniers conseils municipaux se sont déroulés les 25 septembre, 16 octobre et 20 novembre. Tous les points abordés ont été adoptés. Les principaux dossiers discutés.

La Ville soutient les associations locales

Les subventions versées ont augmenté de 2% par rapport à l'année dernière. La municipalité va, entre autres, prendre à sa charge les licences USEP qui permettent aux écoliers de participer aux manifestations inter-établissements organisées par l'Union sportive de l'enseignement du premier degré. Cette aide financière n'est qu'une partie visible du soutien de la municipalité au monde associatif : la Ville assure une aide matérielle et met à disposition gratuitement des installations. Une salle de boxe et des salles d'activité au-dessus de la cantine Curie-Pasteur accueillent des associations en dehors des heures d'utilisation par les écoles. A partir de septembre prochain, le gymnase du futur lycée Christian-Bourquin sera utilisé



par des associations, en soirée et le week-end.

Une D.U.P. lancée sur des terrains attenants à l'école Molière

La commune ambitionne d'améliorer le fonctionnement du groupe scolaire Molière. Pour cela, elle souhaite aménager un accès sécurisé sur l'arrière de l'école et une aire de stationnement pour la dépose des enfants. Situé dans un environnement naturel, le secteur est également destiné à accueillir des jardins familiaux qui font l'objet d'une forte demande de la part de la population

argelésienne.

Une enquête d'utilité publique et parcellaire au profit de la commune va être ainsi lancée sur quatre parcelles en friches qui accueilleront les installations envisagées. Pour rappel, une déclaration d'utilité publique (ou D.U.P.) est une procédure administrative qui permet de réaliser une opération d'aménagement sur des terrains privés en les achetant, précisément pour cause d'utilité publique. Cette autorisation est obtenue au terme d'une enquête d'utilité publique.

Toutes les délibérations sont consultables sur www.argeles-sur-mer.com

Voeux à la population

L'équipe municipale vous donne rendez-vous le vendredi 9 janvier à 18 h 30 à l'espace Jean-Carrère pour les voeux à la population. Nous comptons sur votre présence.

Les prochains conseils municipaux

Ils se dérouleront à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil, les jeudis suivants à 21 heures.

- 15 janvier 2015
- 26 février
- 26 mars
- 30 avril

Infos. 04 68 95 34 30

L'avenir du port vous intéresse ?

Réunion de concertation sur le port, le 24 janvier de 10 heures à 13 heures, salle Buisson. L'étude de faisabilité sur l'aménagement des espaces maritimes et terrestres de Port-Argelès sera présentée au public. Infos. 04 68 95 19 58

Tribune de l'opposition

Un coin où on se repose mal

Entrez dans le cimetière par la porte principale, vous tournez à droite et vous faites 70 à 80 mètres, puis vous tournez à gauche et vous faites 40 mètres, vous arrivez dans un carré d'une centaine de tombes dans un état déplorable et pitoyable.

Certaines sont défoncées, d'autres ont la croix quasiment au sol, ce n'est pas digne du respect que nous devons à nos défunts, d'autant plus que certaines sont assez récentes. Il serait grand temps que la municipalité se penche sur ce problème et trouve une solution pour que cet espace soit digne du reste du cimetière, de ceux qui si trouvent et de ceux qui viennent s'y recueillir.

Elle peut également, à l'occasion du centenaire de la grande guerre, remettre en état le monument aux morts qui en a bien besoin.

Alors que les lotissements fleurissent, plus ou moins bien conçus, la plage est délaissée, sauf le rond point d'arrivée, le centre ville se meurt et même le cimetière laisse à désirer. En plus une ZAD de 1500 logements est programmée.

Commençons à restaurer l'existant, il en a bien besoin le reste suivra. Comme en rugby, pour gagner, l'essentiel ce sont les fondamentaux.

M le Député Maire la balle est dans votre camp.

Laurent Madern

Reprise du recensement le 15 janvier

L'opération durera jusqu'au 21 février. Elle concerne une partie des habitations d'Argelès-sur-Mer.



Comme chaque année, une enquête est organisée par les mairies et l'Insee dans les communes de 10 000 habitants ou plus, auprès d'un échantillon de 8 % de la population. Vous pouvez être concerné par cette démarche.

Dans ce cas, **un agent recenseur se présentera à votre domicile à partir du 15 janvier 2015**. Il sera identifiable grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire. Cet agent vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant sous ce toit et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, il se

tiendra à votre disposition pour vous aider à remplir les questionnaires. En 2015, les habitants pourront choisir de répondre par internet, ou sur un questionnaire papier.

Une fois complétés, les documents devront être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.). Vous pourrez également les retourner à l'Hôtel de ville, au plus tard le 21 février 2015.

Toutes vos réponses resteront confidentielles. Elles seront transmises à l'Insee et ne pourront faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Infos. 04 68 95 34 46

Autorisations de brûlage en télé-déclaration

La DDTM (Direction départementales des territoires et de la mer) vient de développer un outil informatique permettant d'effectuer un traitement entièrement dématérialisé des déclarations. Dans le cadre de ce nouveau dispositif, les échanges entre le propriétaire déclarant et la Mairie ainsi que ceux entre la Mairie et le SDIS (Service départemental incendie et secours) s'effectueront via le réseau internet. Le demandeur aura la possibilité de réaliser sa déclaration sur internet sans se déplacer à l'Hôtel de Ville (site :

www.autorisation-brulage66.com).

A défaut d'accès internet, la demande pourra être traitée directement en mairie par un agent du service Urbanisme, à condition de fournir toutes les informations nécessaires à l'établissement de la demande (n° cadastral de la parcelle, n° de téléphone portable, quantité à brûler...)

Important : Si la déclaration n'est pas réalisée 48 heures avant la date de brûlage, il sera impossible de brûler.

Infos. 04 68 95 34 39
(service Urbanisme)

La police municipale informe

Depuis novembre 2013, la police municipale d'Argelès-sur-Mer est dotée du **procès-verbal électronique**. Ce procédé est utilisé pour sanctionner les infractions liées au stationnement, aux excès de vitesse, au code de la route.

Lorsque le contrevenant est absent lors de la verbalisation, un petit « papillon » appelé « avis

d'information de contravention » est déposé sur le pare-brise du véhicule. Par contre, il recevra directement à son domicile l'amende (ou avis de contravention) à régler. Les procès-verbaux enregistrés sont, après validation, directement télétransmis à l'Agence nationale du traitement automatisé des infractions.

Vous souhaitez voter...



Les élections départementales se dérouleront les 22 et 29 mars 2015.

Les demandes d'inscription sur listes électorales pourront s'effectuer à l'Hôtel de Ville jusqu'au 31 décembre inclus, à 18 heures, pendant les heures d'ouverture des services.

Certaines conditions doivent être remplies pour réaliser cette démarche : être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes) ; avoir 18 ans accomplis la veille du 1^{er} tour du scrutin ; jouir de ses droits civils et politiques ; posséder une attache avec la commune (domicile, résidence ou qualité de contribuable depuis plus de 5 ans).

La demande d'inscription doit être déposée en personne par les intéressés en mairie, mais elle peut être également envoyée par courrier (la demande doit nous parvenir en mairie avant le 31 décembre).
Infos. 04 68 95 19 51 ou au 04 68 95 34 46

« Concerto pour drôles d'oiseaux » à l'espace Liberté

Richard Besse expose jusqu'au 20 décembre à la galerie Marianne et à la médiathèque Jean-Ferrat.

Lui-même se définit comme « Anarchitecte D.V.P.S. (Des Vieilles Pierres Sauvages), auteur de livres d'Art et d'Humour, saxo-phoniste jazzy du monde et d'ailleurs ». Vous l'aurez compris : demander à Richard Besse de se prendre au sérieux est peine perdue d'avance... ce qui n'exclut pas le sacré talent du bonhomme qui nous trébuche avec jubilation dans un univers musico-onirique peuplé de... drôles d'oiseaux qui arracheront un sourire au plus mélancolique visiteur.

Par ailleurs, Richard Besse a publié *Concerto pour drôles d'oiseaux*, une encyclopédie déjantée d'instruments de musique-oiseaux (qui n'existent pas).

En préparation : l'ouvrage *LaTome 2* avec les familles des cordes (Absurdophones), des percussions (Catastrophones) et des exotiques inclassables (Blagophones) ...

Galerie Marianne

Mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h.
Mercredi et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

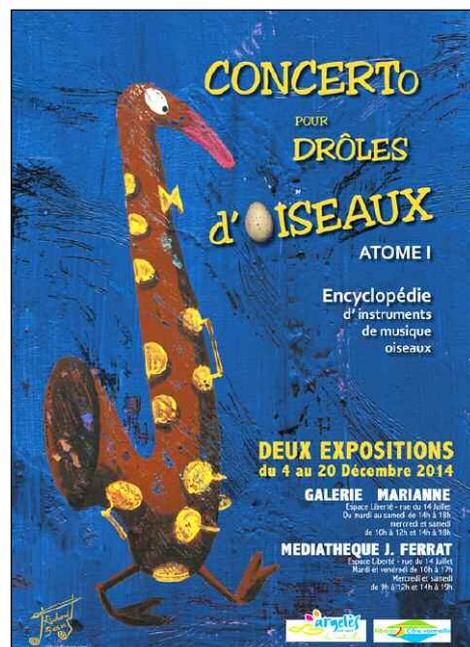
Médiathèque Jean-Ferrat

Mardi et vendredi de 10 h à 17 h.
Mercredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

En savoir plus sur l'artiste :

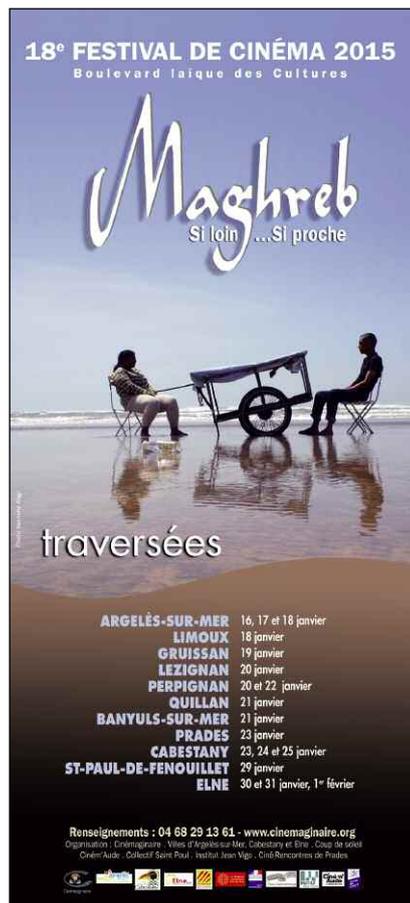
<http://richardbesse.com>

Infos. 04 68 81 50 60 ou 04 68 81 42 73



Festival

Maghreb si loin, si proche



Le Festival Maghreb, si loin, si proche, est l'une des rares manifestations consacrées aux échanges entre l'Europe du Sud et l'Afrique du Nord. C'est une passerelle cinématographique jetée par-dessus la Méditerranée, un forum, un lieu de vie et d'échanges à travers le cinéma mais aussi d'autres formes culturelles et surtout la rencontre ! Les sociétés du Maghreb expérimentent aujourd'hui le droit à penser, à dire, à filmer. La 18^e édition s'organise cette année autour du film « Traversées » d'Elisabeth Leuvrey. Elle se déroule sur 2 semaines, et sur 11 sites différents de l'Aude et des Pyrénées-Orientales (les 16, 17, 18 janvier à Argelès-sur-Mer).

Au programme...

- La projection d'une vingtaine de films de longs métrages du Maghreb, et une vingtaine de courts métrages maghrébins et européens, souvent en présence des réalisateurs.
- L'organisation d'une certaine convivialité pour créer la rencontre : buffets, expositions (photos et présentations de clip vidéo de Yasmine Bennani à Argelès-sur-Mer), forums avec le public et les professionnels du cinéma, couscous monstre avec tous les festivaliers, ouverture à d'autres arts comme livre, théâtre et musique.

Programme sur www.cinemaginaire.org

Bain du Nouvel An

Organisée par la Ville, encadrée par les sauveteurs aquatiques, cette traditionnelle manifestation attire le 1^{er} janvier près de 250 nageurs de tous âges (lors de la dernière édition, l'un d'entre eux comptait 87 printemps) et horizons : des locaux, mais également de nombreux touristes français, anglais, allemands. Une foule considérable de curieux et de supporters bien emmitoufflés ont pour habitude de se presser sur le rivage tandis qu'une flottille de barques catalanes assure le spectacle sur l'eau.

L'événement s'achève par une collation offerte aux baigneurs (pour les accompagnants, petit déjeuner vendu au profit du Téléthon) et la remise par les membres de l'équipe municipale d'un diplôme attestant la véracité de l'exploit réalisé.

Rendez-vous pour une mise à l'eau programmée à 10 h 30 au niveau du poste de secours n°4 (face à au café L'Exotique). Avis aux amateurs...

« Musicales » : pour toutes les oreilles

Les Musicales d'Argelès-sur-Mer vivent actuellement leur septième saison. Organisées par la Ville, elles proposent à un tarif très modéré des concerts accessibles à tous interprétés par des artistes confirmés.

Les neuf concerts proposés entre octobre et juin dans le cadre des Musicales organisées par la Ville s'adressent tant aux mélomanes éclairés qu'au grand public, ceci, entre autres, grâce à une politique tarifaire avantageuse : 5 euros l'entrée ; gratuit jusqu'à 18 ans. La majorité des artistes qui s'y produisent sont des professionnels originaires du Languedoc-Roussillon.

Les prochains concerts



Dimanche 18 janvier à 17 heures, église Notre-Dame-del-Prat : **Ensemble Otto Celli**. Octuor de violoncelles avec Laurence François, soprano.



Dimanche 15 février à 17 heures, galerie Marianne : **Trio Dautry** avec Jacques Lesburgueres à la flûte, Héloïse Dautry à la harpe et Antoine Dautry à l'alto.



Dimanche 15 mars à 17 heures, cinéma Jean-Jaurès : **RaGa Duo** avec Gabrielle Rubio à la guitare et Raphaëlle Rubio au violon.



Dimanche 19 avril à 17 heures, cinéma Jean-Jaurès : **Médi jazz** avec Eric Louis au trombone, Fabrice Camus à

la trompette, Benjamin Amiel au saxo baryton, Christian Pomarède au saxo alto, Laurent Maurel à la batterie, Maxime Raynal au piano et Laura Galibert au chant.



Dimanche 17 mai à 17 heures, cinéma Jean-Jaurès : **Duo de cordes** avec les Amis d'Alain Marinaro. Delphine Biron au violoncelle et Yann Dubost à la contrebasse.



Dimanche 14 juin à 17 heures à la galerie Marianne : **Drôles de femmes** avec Emilie Carcy au piano et Dorothee Pinto, soprano.

Les Mercredis de la Casa ont repris

Ouverts aux enfants et aux adultes accompagnateurs, ils abordent un mercredi par mois une thématique différente sur le massif de l'Albera : une manière ludique de mieux connaître notre cadre de vie, l'Histoire et les histoires, les traditions, les coutumes locales. Les prochains ateliers auront lieu à partir de 14 h 30 (sur réservation au 04 68 81 42 74).

Gratuit pour les enfants ; 3 euros pour les adultes accompagnateurs (1 adulte pour trois enfants).

Les thèmes des prochains mercredis

- 18 février : « La matança »
- 11 mars : « Les animaux des mas »
- 15 avril : « La femme »
- 6 mai : « Sant Jordi »
- 10 juin : « L'arbre de l' Albera »

Concert de l'Harmonie



L'harmonie de l'école de musique La Lyre argelésienne, dirigée par Eric Louis, participera à une série de concerts au mois de janvier 2015 en partenariat avec l'Harmonie de l'école de musique de Leucate et la Chorale de Leucate et Sigean (Plus de 130 participants). Rendez-vous à Argelès-sur-Mer pour le « Concert de la Nouvelle Année » le samedi 10 janvier à l'Espace Jean-Carrère à 18 heures.

Les travaux du PSIG ont débuté



La première pierre du Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG) a été posée le 27 octobre, route de Collioure. De nombreuses personnalités, dont Josiane Chevalier, préfète des Pyrénées-Orientales, Pierre Aylagas, député-maire, et Blaise Agresti, colonel commandant la gendarmerie, assistaient à cette cérémonie.

« Ce peloton a vocation à intervenir sur les 3 cantons du Vallespir, le canton d'Argelès-sur-Mer et celui de la Côte Vermeille » rappelle Pierre Aylagas.

Le montant total des travaux, qui s'achèveront en novembre 2015, s'élève à 2 millions d'euros TTC. Ils sont entièrement financés par la ville d'Argelès-sur-Mer qui a contracté un emprunt sur 20 ans. L'Etat paiera un loyer annuel qui remboursera l'annuité d'emprunt et les intérêts.

Par ailleurs, ce dispositif s'inscrit pleinement dans la politique menée par la ville d'Argelès-sur-Mer. « Notre commune dispose de 25 policiers municipaux à l'année : un effectif très largement supérieur à ceux enregistrés dans les autres villes puisque le ratio national est d'un policier municipal pour 1 000 habitants ».

Une convention qui lie la Ville à la gendarmerie parfait ce dispositif. « Cet accord permet un excellent travail en commun en respectant les compétences de chacun. Je souhaite donc, que les patrouilles communes gendarmerie - police municipale au centre-ville soient relancées » espère Pierre Aylagas. Dans son intervention, Josiane Chevalier a abondé dans ce sens.

Enfin, la construction du PSIG à Argelès-sur-Mer est également synonyme de maintien et de création d'emplois.

Durant cette période très difficile, des chantiers comme celui-ci représentent des ballons d'oxygène pour les entreprises locales puisque la construction de cette caserne sera intégralement assurée par des entreprises du département.



Le président de la Région visite le lycée



Damien Alary, président du conseil régional, a visité le chantier du lycée Christian-Bourquin le 21 novembre en compagnie de Pierre Aylagas et de Hermeline Malherbe, présidente du conseil général. L'établissement ouvrira en septembre 2015. C'est le plus gros chantier jamais connu à Argelès-sur-Mer : près de 18 000 mètres carrés de locaux sont en cours de construction sur 5,5 hectares. Situé à proximité du lycée, à l'entrée du quartier de Taxo, le gymnase ouvrira également ses portes en septembre prochain. Coût de cet équipement communal : 3 720 000 euros TTC, dont 450 000 euros du conseil général et 1 million d'euros du conseil régional.

Tout roule pour le modélisme ferroviaire



La Ville d'Argelès-sur-Mer a soutenu et accueilli les 25 et 26 octobre le Salon international du modélisme ferroviaire organisé par l'association Modélisme Rail Catalan. La manifestation a attiré à l'espace Jean Carrère plus de 2 000 visiteurs de 1 à 90 ans : une belle affluence méritée pour un événement qui ne manquait pas d'atouts. Tout d'abord, le Salon proposait de nombreux temps forts : un rassemblement regroupant des modélistes originaires d'Allemagne, de République Tchèque, d'Espagne et de France ; un Rassemblement module junior (une compétition ouverte aux plus jeunes).

Autre fait exceptionnel : un réseau représentant le célèbre Train Jaune a été exposé pour la première fois dans la région. Ce module sera ensuite exposé partout en France et, dès l'année prochaine, à Llívia, en Espagne.

Bienvenue à l'Europe

31 élèves et 24 professeurs d'une dizaine de nationalités différentes (Islande, Irlande, Lettonie, Danemark, Allemagne, Portugal, Espagne, Chypre, Turquie, Pologne) ont séjourné du 11 au 16 novembre à Argelès-sur-Mer dans le cadre du programme Comenius.

Cette semaine ne fut pas synonyme de farniente. En effet, les jeunes et leurs accompagnateurs ont suivi un rythme de visites soutenu qui leur a permis de découvrir les nombreuses richesses locales.

Au programme : le Musée de la Casa de l'Albera, le Mémorial du camp, un rallye orientation au cœur du village, Collioure, le site de Paulilles... entre autres !

Enfin, la délégation a été reçue le 13 novembre à l'Hôtel de Ville par le député-maire et des membres de l'équipe municipale.



Argelès-sur-Mer et la grande Guerre



Argelès-sur-Mer n'a pas manqué le rendez-vous avec l'Histoire et la commémoration du début du premier conflit mondial.

La Ville et des associations locales se sont ainsi mobilisées pour faire revivre cette période douloureuse de l'histoire contemporaine. Plusieurs événements étaient inscrits à un programme qui s'adressait à tous : contes, séances cinéma, conférences, exposition sur « Les Argelésiens et la Grande Guerre » à la médiathèque Jean-Ferrat.

Le Salon de la maison ne connaît pas la crise

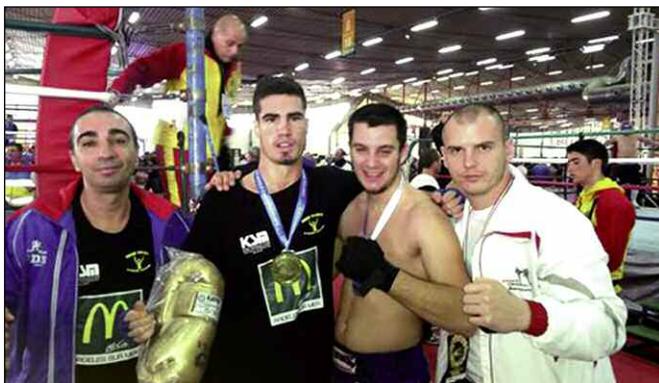


Les éditions se suivent et le succès reste au rendez-vous, preuve que l'habitat reste parmi les principaux centres d'intérêt des Français : les 15 et 16 novembre, plus de 3 000 personnes se sont rendues à l'espace Jean Carrère à l'occasion de la troisième édition du Salon de la maison d'Argelès-sur-Mer. Cette année était marquée par une kyrielle de nouveautés : la présence de près de 60 entrepreneurs et artisans (au lieu de la quarantaine accueillis en 2013) ; l'aménagement d'un espace extérieur, un direct radio le samedi ; diverses animations et jeux concours.

De la sorte, ce grand rendez-vous économique organisé par l'Union des Parcs d'Activités Méditerranéens (UPAM) mettait l'accent sur le savoir-faire et les compétences des professionnels locaux.

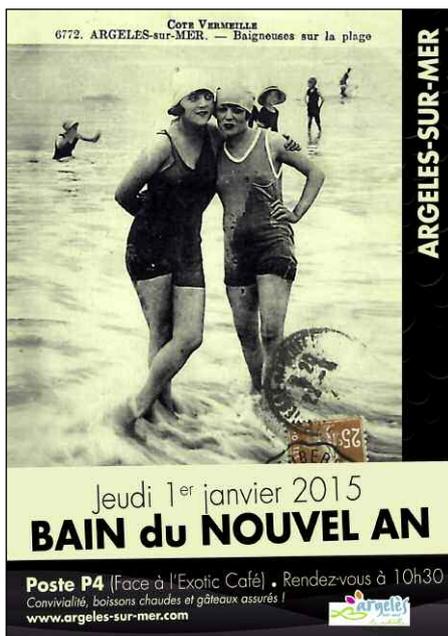


Un boxeur argelésien champion du monde



Le Phoenix club est réputé pour le sérieux de la formation qu'il délivre aux boxeurs de tous âges. Il pourra désormais s'enorgueillir de compter dans ses rangs un champion du monde. En effet, le 2 novembre, à Carrare (Italie), Kevin Llorens a décroché le Graal en kick-boxing (boxe pieds-poings) en venant à bout, en finale, de Panagiotis Tsgaropoulos, son adversaire grec. Nul doute que ce jeune, par ailleurs étudiant en droit, servira d'exemple à suivre pour les autres sociétaires du Phoenix club.

Noël en fête



Du 11 décembre au 4 janvier

Crèches de Noël

Exposition de crèches de Noël par le Comité de Jumelages. Foyer communal (rue du 14 Juillet), du mardi au dimanche de 14h à 18h. Fermeture le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

Du 19 au 24 décembre

Patinoire de Noël

Une patinoire de 100 m² et un espace jeu pour les enfants. Place Saint-Côme et Saint-Damien (au pied de l'église) Ouvert le 19 de 16h à 19h, tous les jours de 10h à 18h, le 24 de 10h à 13h.

Le village de Noël

Espace Liberté (rue du 14 Juillet). Ouvert tous les jours de 10h à 18h, le 19 de 16h à 19h, le 24 jusqu'à 13h. 6 jours de folie pour rencontrer le Père Noël et faire le plein d'activités :

- des jeux gonflables géants,
 - un stand de maquillage Les ateliers de la Lune,
 - le circuit des « Petits sulkys »,
 - les stands gourmandises,
 - le stand magique décoration de Noël de l'association l'Albe,
 - le stand du Père Noël avec les photos gratuites pour les enfants,
 - des animations musicales.
- Présence du Père Noël sur le

marché du village avec photos pour les enfants les samedis 20 et mercredi 24 décembre de 10h à 12h.

Chorale des enfants de la paroisse le vendredi 19 décembre à 18h dans le cadre du Village de Noël.

Samedi 20 décembre

Chants de Noël

par les Cantaires sur le marché du village, de 11h à 12h30.

Grande parade de Noël

Le traîneau Géant du père Noël, ses lutins et fidèles serviteurs, déambulera dans les rues du village. Pluie de bonbons pour les enfants avec l'OMA et les carnavaliers d'Argelès-sur-Mer.

Départ à 17h devant la mairie. Puis, route Nationale, av. de la Libération, rue du 14 Juillet, rue de la Convention, final à l'Espace Liberté.

Dimanche 21 décembre

Déambulation musicale

avec Mambo Sapin. Rues du village de 10h à 12h30.

Spectacle pour enfants

Conte musical pour Enfants « Small World » par la compagnie du théâtre d'art (gratuit - tout Public à partir de 4 ans) Un festival de chansons, de danses et de costumes servi par une intrigue dense pour tous les publics ! Espace Jean

Carrère (av. Molière) à 16h30.

Mardi 23 décembre

Place au Père Noël

Chants de Noël par les Cantaires de 15h à 16h30. Descente du Père Noël du clocher et pluie de bonbons à 16h. Place St-Côme et St-Damien. Xicolatada (chocolat chaud traditionnel) offert aux enfants par El Casal de l'Albera à 16h30.

Parade de Noël à 17h.

Départ place St-Côme et St-Damien, rue de la République, rue des Remparts, rue du 14 Juillet, av. de la Libération, route Nationale, Hôtel de Ville.

Dimanche 28 décembre

Déambulation musicale

avec La Vidourlenque. Rues du village de 10h à 12h30.

Mercredi 31 décembre

Déambulation musicale

avec Mambo Sapin. Rues du village de 10h à 12h30.

Jeudi 1^{er} janvier

Bain du Nouvel An

Collation et diplôme offerts aux participants. Pour les accompagnateurs, petit déjeuner vendu au profit du Téléthon. Sécurité assurée par les sauveteurs en mer. Rendez-vous au niveau du Poste de secours n°4 (en face de l'Exotik Café au centre-plate) à 10h30.

Espace Jean Carrère
(avenue Molière)

Mardi 23 décembre

Rifle des **Gegants** à 20h30

Jeudi 25 décembre

Rifle du **Foment** de la sardane à 17h

Vendredi 26 décembre

Rifle de la **GR** à 21h

Samedi 27 décembre

Rifle des **Gegants** à 20h30

Dimanche 28 décembre

Rifle des **Gegants** à 17h

Lundi 29 décembre

Rifle de l'**Etoile Sportive Catalane** à 21h

Mardi 30 décembre

Rifle du **Tarot Club des Albères** à 21h

Jeudi 1^{er} janvier

Rifle du **Foment** de la sardane à 17h

Samedi 3 janvier

Rifle de l'**Etoile** sportive catalane à 17h

Dimanche 4 janvier

Rifle des **Gegants** à 17h

Newsletter L'information municipale en direct



La Ville d'Argelès-sur-Mer édite une newsletter. Chaque semaine, elle vous informera sur l'actualité de la commune et les événements exceptionnels (cinq newsletters ont été envoyées en trois jours lors des inondations). Pour la recevoir directement sur votre boîte mail, inscrivez-vous sur la page d'accueil du site municipal (www.argeles-sur-mer.com), rubrique « Lettre d'information ».